

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 29 septembre 2022, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :	Bernard Cyr	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
	Ève Dulude	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Marie-Ève Frégault	<i>Secrétaire-trésorière</i> , éducatrice, DPD
	Sylviane Gratton	Travailleuse sociale, DPJASP
	Philippe Gribreauval	Président-directeur général
	Geneviève Grondin	Ergothérapeute, DPD
	Hélène Lamalice	Directrice, DSMREU
	Cynthia Lavoie	<i>Présidente</i> , Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Julie Leduc	Travailleuse sociale, DSHAPPA
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
	Benoît Lemieux	Kinésiologue, DSMREU
	Sophie Morgentaler	<i>Responsable des communications</i> , archiviste médicale, DPSCS
	Sophie Poirier	Directrice adjointe – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, DPSMD
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
Absent(s) :	Valérie Lecavalier	<i>Vice-présidente</i> , audiologiste, DPD
	Vicky Bolduc	Technicienne en éducation spécialisée, DPJASP
Invité(s) :	Louise Harvey	Conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique, DSMREU
	Catherine St-Jean	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Linda Vaillancourt	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h 04. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté les ajouts suivants :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points statutaires :
 - 3.1. Mot du président-directeur général
 - 3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
 - 3.3. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.4. Mot de la présidente du CECM
4. Point de décisions / d'orientation
 - 4.1. Démissions, départs et cooptation de nouveaux membres
 - 4.2. Identification des officiers (président, vice-président, secrétaire-trésorier, responsable des communications)
 - 4.3. Avis de condition d'exercice du CM
 - 4.4. Demandes au CM :
 - a) Kinésiologues
 - b) PII-PID
 - c) Orthophonistes 0-6 ans
 - d) Organismes communautaires
 - e) Contrat thérapeutique
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 5.1. Dépôt du procès-verbal des rencontres du 19 mai et 10 juin 2022 et de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2022
 - 5.2. Suivis découlant de la rencontre du 19 mai 2022
6. Présentation des dossiers avec invités
 - 6.1. PL-18
 - 6.2. Audits des rapports professionnels
 - 6.3. Transfert d'informations point de transition
7. Salle de pilotage
 - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
 - 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Comité de communication
 - 7.4. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 7.5. Comité de gestion des risques
 - 7.6. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
 - 7.7. Comité de coordination des outils cliniques GENEVIÈVE
 - 7.8. Comité de l'AGA et semaine des professionnels
 - 7.9. Comité de rétention du personnel ÈVE
 - 7.10. Comité de démarche qualité
 - 7.11. Comité reconnaissance du personnel
 - 7.12. Budget
 - 7.13. Bons coups des membres
8. Points d'information

8.1. Processus de désignation au conseil d'administration 9. Dépôt de documents 9.1. Séance tenante – Plan d'action 2022-2023 10. Affaires nouvelles 11. Clôture de la rencontre 11.1. Date de la prochaine rencontre 11.2. Clôture de la rencontre	
3. Points statutaires	ACTION / SUIVI
3.1. Mot du président-directeur général	
<u>Nominations</u> : M. Gribreauval annonce que M. Bernard Cyr assurera la responsabilité de l'intérim pour la direction des activités hospitalières de l'Hôpital Anna-Laberge suite au départ à la retraite de M. Martin Larose. Cette nomination intérimaire s'ajoute aux fonctions déjà occupées par M. Cyr, soit celles de directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée. De plus, M. Gribreauval rappelle que Mme Marie-Andrée Guillemette, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, est absente pour une durée indéterminée. C'est M. Éric St-Onge qui assure l'intérim pendant son absence. <u>Hôpital Vaudreuil-Soulanges</u> : La construction de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges est démarrée, il ne s'agit donc plus un projet. Quelques années sont à prévoir pour la construction de cet hôpital moderne et une reconfiguration de route est à prévoir. Il s'agira d'ailleurs d'un des plus grands hôpitaux en Montérégie. M. Gribreauval souhaite mettre en place un écosystème autour de l'hôpital avant la fin de sa construction. Il est d'avis que c'est une condition essentielle pour le succès de ce nouvel hôpital. En effet, un patient ne reste pas en permanence à l'hôpital, il retourne dans son écosystème par la suite. <u>Maisons des aînés et alternatives</u> : La construction de la Maison des aînés et alternative Châteauguay a pris du retard en raison de la crise de la COVID-19. La livraison est prévue pour en mars 2023. Pour ce qui est de la Maison des aînés et alternative de Valleyfield, les échéanciers sont respectés. La livraison est prévue un an plus tard, en 2024. <u>Travaux de l'urgence de l'Hôpital du Suroît</u> : Le dossier d'opportunité (DO) est sur le point d'être finalisé. L'objectif est que la nouvelle urgence soit opérationnelle avant l'ouverture de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges. <u>Plan clinique CISSSMO</u> : L'élaboration du plan clinique CISSSMO poursuit son cours. La phase de collectes de données pour cerner les préoccupations et les inquiétudes est terminée. Une nouvelle tournée des différents groupes internes et externes sera effectuée afin de voir quelles solutions peuvent être mises en place. M. Gribreauval aimerait développer des services de proximité à tous les niveaux. Il évoque l'exemple de Pacte de rue qui est un service pour les itinérants. <u>Fluidité hospitalière</u> : Malgré les défis qui persistent, beaucoup de travail a été effectué depuis la dernière année concernant la fluidité hospitalière. Quand on regarde le chemin parcouru, on remarque beaucoup d'accomplissements.	

<u>Main-d'œuvre indépendante (MOI)</u> : M. Gribbeauval est d'avis que la main-d'œuvre doit être gérée selon les conditions et les besoins de l'organisation, et non l'inverse comme c'était le cas auparavant. Il s'est donc adressé aux présidents des agences afin de remettre les choses en perspective, poliment et fermement. Le ministère de la Santé et des Services sociaux l'a d'ailleurs appuyé avec beaucoup de sérieux. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura dorénavant plus de main-d'œuvre indépendante, mais cela celle-ci sera gérée selon les conditions de l'organisation. Pour terminer, M. Gribbeauval souligne le travail des gestionnaires qui ont répondu avec beaucoup de disponibilité et de cœur durant les dernières semaines et qui sont retournés travailler sur le plancher. Il est conscient que ce n'est toutefois pas une solution permanente à envisager sur le long terme.	
3.2. Mot du président-directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
Comme M. Gribbeauval l'a mentionné, M. Cyr aborde le sujet de ses nouvelles fonctions par intérim à la direction des activités hospitalière de l'Hôpital Anna-Laberge. Son port d'attache est le centre de services ambulatoires de la rue Lauzon, mais il indique qu'il s'installera à l'Hôpital Anna-Laberge pour la durée de l'intérim afin d'être à la meilleure place pour pouvoir scruter l'action en cours et ainsi changer l'aspect de la fluidité et l'aspect transversal des soins à donner. Selon lui, il faut élargir la vision en tunnel et procéder selon besoin des patients. Il faut chercher davantage à avoir une vision transversale. Le patient doit être au centre des discussions et non un sujet de discorde. De plus, M. Cyr réitère l'importance des ressources humaines, qui sont à ces yeux la ressource la plus importante. L'organisation vit un grand problème de rétention du personnel actuellement sur lequel il faut se pencher.	
3.3. Mot de la directrice de la DSMREU	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
3.4. Mot de la présidente du CECM	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
4. Points de décision / d'orientation	
ACTION / SUIVI	
4.1. Démissions, départs et cooptation de nouveaux membres	
Considérant les démissions de membres sur le comité exécutif, trois (3) postes de membres sont à combler actuellement. Étant donné que les postes qui deviennent vacants en cours de mandat peuvent être comblés par des membres cooptés parmi les membres du conseil multidisciplinaire, une sollicitation a été réalisée par courriel parmi tous les membres. Dix-sept (17) membres ont manifesté leur intérêt à s'impliquer au CECM pour un mandat temporaire, soit jusqu'aux prochaines élections en juin. Les dix-sept (17) candidatures ont été envoyées à tous les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire par courriel, dans un seul et même document. Le vote pour coopter chacun des membres est effectué de manière électronique.	

Par conséquent, après discussion et, CONSIDÉRANT que dix-sept (17) membres ont manifesté un intérêt à s'impliquer au CECM; CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du Règlement en comblant les postes vacants de membre élu; CONSIDÉRANT que des membres peuvent être cooptés par les membres du CECM. CONSIDÉRANT que l'analyse des dix-sept (17) candidatures a été réalisée par les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire et qu'une consultation électronique pour le choix de trois (3) membres a été faite le 19 septembre 2022. Il est proposé par Guylaine Sarrazin, appuyée par Ève Dulude, et résolu à la majorité de retenir les candidatures de Mme Julie Leduc, M. Benoit Lemieux et Mme Marie-Ève Vigneault à titre de nouveaux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Ces derniers se présentent au reste des membres du comité exécutif pendant la présente rencontre. Il est à noter qu'Hélène L'Écuyer, malgré sa démission, demeure consultante pour le CECM jusqu'à son départ en décembre pour son congé de maternité.	
4.2. Identification des officiers (président, vice-président, secrétaire-trésorier, responsable des communications)	
Considérant l'arrivée et le départ de membres sur le comité exécutif, les membres du CECM actuels doivent procéder à l'identification des officiers suivants : président(e), vice-président(e), secrétaire-trésorier(ère) et responsable des communications. <u>Mise en candidature au poste de président(e)</u> • Julie Leduc propose Cynthia Lavoie. Cynthia Lavoie accepte sa candidature. • Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Cynthia Lavoie est élue par acclamation au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Nomination de la présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire</u> Après discussion et, CONSIDÉRANT que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer; CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;	

CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Il est proposé par Julie Leduc, appuyée par Guylaine Sarrazin et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Cynthia Lavoie au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de vice-président(e)

- Marie-Ève Frégault propose Valérie Lecavalier.

Valérie Lecavalier accepte sa candidature.

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Valérie Lecavalier est élue par acclamation au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination de la vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

CONSIDÉRANT que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulee du mandat du membre à remplacer;

CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM.

Il est proposé par Marie-Ève Frégault, appuyée par Sophie Morgentaler et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Valérie Lecavalier au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de secrétaire-trésorière

- Mélissa Leduc propose Marie-Ève Frégault.

Marie-Ève Frégault accepte sa candidature.

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Marie-Ève Frégault est élue par acclamation au poste de secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination de la secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

CONSIDÉRANT que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM.

Il est proposé par Mélissa Leduc, appuyée par Geneviève Grondin et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Marie-Ève Frégault au poste de secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de responsable des communications

- Mélissa Leduc propose Sophie Morgentaler.

Sophie Morgentaler accepte sa candidature.

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Sophie Morgentaler est élue par acclamation au poste de responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination du responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

CONSIDÉRANT que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

CONSIDÉRANT que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM;

Il est proposé par Mélissa Leduc, appuyée par Geneviève Grondin et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Sophie Morgentaler au poste de responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Il y a également identification des responsables pour les comités : • Comité de pairs : Méliissa Leduc • Comité de communications : Sophie Morgentaler • Comité de maintien des compétences professionnelles : Guylaine Sarrazin • Comité de gestion des risques : Julie Leduc • Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections : Valérie Lecavalier • Comité de coordination des outils cliniques : Geneviève Grondin • Comité de l'AGA et semaine des professionnels : Cynthia Lavoie / Guylaine Sarrazin • Comité de rétention du personnel : Ève Dulude • Comité de démarche qualité : Cynthia Lavoie / Julie Leduc • Comité reconnaissance du personnel : Sylvianne Gratton	
4.3. Avis de condition d'exercice du CM	
Cynthia Lavoie soulève la disparité dans les budgets des différents conseils multidisciplinaires dans la région. Pour ce qui est du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest, le budget alloué n'a jamais été dépassé dans les dernières années, mais ceci s'explique par le fait que le comité exécutif n'a jamais été complet. Toutefois, avec un comité exécutif complet en ce moment, il est évident que le budget sera dépassé. L'exercice à effectuer est de dresser un portrait des investissements requis pour le conseil multidisciplinaire en évaluant le temps investi par les membres du comité exécutif en fonction des projets. Le but est d'en arriver à un avis de condition d'exercice pour voir à une augmentation de budget. Un écart significatif avec le budget actuel est à prévoir. <u>La demande d'augmentation de budget sera effectuée via la procédure habituelle avec la Direction des ressources financières. Si des discussions ont lieu, il est demandé à M. Gribauval et à M. Cyr d'y participer avec grande ouverture et attention.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie
4.4. Demandes au CM	
a) <u>Kinésologues</u> La demande suit son cours. Une communication a été acheminée en septembre. b) <u>PII-PID</u> Un projet de lettre est soumis aux membres du comité exécutif en pièce jointe à la présente rencontre. <u>Il est convenu de procéder à l'envoi de l'avis.</u> c) <u>Orthophonistes 0-6 ans</u> Un projet de lettre est soumis aux membres du comité exécutif en pièce jointe à la présente rencontre. <u>Il est convenu de procéder à l'envoi de l'avis.</u>	SUIVI : Lyzanne Montpetit SUIVI : Lyzanne Montpetit

d) <u>Organisateurs communautaires</u> Il est proposé de reporter ce sujet à la prochaine rencontre, car le classement des attentes des demanderesses n'est pas terminé. e) <u>Contrat thérapeutique</u> Malgré l'utilisation de l'algorithme décisionnel et des informations supplémentaires demandées aux demanderesses, la recevabilité de la demande est encore incertaine. La question soulevée est de savoir si le CECM a un impact pertinent ou s'il est préférable de diriger les demanderesses vers une autre direction. Les membres du comité exécutif s'interrogent à savoir si cela serait davantage du ressort du soutien clinique. Il est suggéré de reporter le sujet à la prochaine rencontre et qu'une personne supplémentaire s'ajoute au groupe de travail.	
--	--

5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
5.1. Dépôt du procès-verbal des rencontres du 19 mai et 10 juin 2022 et de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2022	
Les procès-verbaux adoptés par la majorité des membres du comité exécutif pour les rencontres du 19 mai 2022 et 10 juin 2022 sont déposés. L'adoption s'est faite par voie électronique le 21 septembre 2022. Le procès-verbal du 10 juin 2022 est approuvé tel qu'il a été rédigé, tandis que celui de la rencontre du 15 mai 2022 est adopté avec la reformulation suivante : POINT 7.2, page 6 : <u>Suivi de la demande d'optimisation de la pratique professionnelle du kinésologue</u> <i>Un document qui concerne la pratique des kinésologues a été déposé. Il a été jugé par le CECM que ce document, orienté sur la pratique en hospitalier, devait être révisé. Une lettre de recommandation a été envoyée au conseil d'administration. Ce dernier a demandé à ce que ladite lettre soit modifiée. Une nouvelle lettre de recommandation sera donc rédigée. Dans cette nouvelle version, l'implication des kinésologues dans la démarche et le recours à un avis juridique, si pertinent, sont suggérés.</i>	
5.2. Suivis découlant de la rencontre du 19 mai 2022	
Les suivis de la rencontre du 19 mai 2022 ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre.	

6. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
6.1. PL-18	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU, ainsi que Mme Linda Vaillancourt, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU, pour présenter le projet de loi PL-18 du Curateur public du Québec. <u>Mise en contexte</u> : Le Curateur public du Québec, soucieux d'adapter son dispositif de protection aux profondes mutations sociales, démographiques et économiques, a effectué ces dernières années un examen général de ses pratiques. Cette loi inclusive, qui entre en vigueur de manière officielle le 1^{er} novembre, vise à faire honneur au respect des droits et libertés par la considération et valorisation des	

capacités plutôt que les limitations. Elle valorise davantage l'autonomie des personnes et l'exercice de leurs droits civils, et tient compte de leurs volontés et préférences. Elle vise à adapter les mesures de protection aux facultés de chaque personne et reconnaît également le rôle privilégié que peuvent jouer la famille et les proches. Finalement, cette loi comporte de nouvelles mesures en réponse aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité. Cette présentation vise à présenter aux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire les actions effectuées, en cours et à venir concernant l'application de la nouvelle loi, ainsi que les enjeux pour les professionnels.	
6.2. Audits des rapports professionnels	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU, pour présenter le rapport sur les audits de permis d'inscriptions au tableau des Ordres professionnels. <u>Mise en contexte</u> : Le 1er avril de chaque année, c'est 20 % des professionnels qui sont audités afin d'obtenir une preuve de leur inscription au tableau des ordres professionnels. Il s'agit d'une politique commune avec la DSIEU qui a été mise en place lors de la fusion pour effectuer une double vérification et avoir une meilleure vigie de l'inscription des employés aux ordres professionnels. Cette présentation vise donc à présenter aux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire les résultats des audits de permis pour l'inscription au tableau des Ordres professionnels pour l'année 2022. La distinction avec les droits acquis, qui permettent de continuer à exercer une activité qui est réservée, est effectuée lors de la présentation.	
6.3. Transfert d'informations points de transition	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Catherine St-Jean, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU pour présenter les travaux entourant l'adoption d'une politique, d'une procédure et d'aide-mémoires cliniques concernant le transfert d'information aux points de transition des soins et des services. Les membres du comité exécutif ont d'ailleurs été consultés les 13 et 14 septembre afin d'obtenir leurs commentaires sur lesdits documents. <u>Mise en contexte</u> : Un transfert d'information efficace contribue à assurer la qualité, la sécurité et la continuité des soins et services. Cela permet aussi d'éviter les malentendus, la répétition ou l'omission de renseignements essentiels, en plus de permettre à l'utilisateur et ses proches de prendre des décisions et de gérer leurs propres soins. La présentation vise à faire connaître aux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire : • Les démarches entourant le choix du modèle standardisé IDÉA (présenté au CECM en 2019); • Le contenu sommaire de la politique, de la procédure et des aide-mémoires (dont les précisions concernant la consignation au dossier); • Les défis et les prochaines actions.	

7. Salle de pilotage	ACTION / SUIVI
Animation du tableau opérationnel par Cynthia Lavoie. Comité de rétention du personnel Les membres du comité exécutif proposent de dissoudre le comité de rétention du personnel pour prêter main-forte au comité de maintien des compétences professionnelles. Le plan d'action sera donc revu et les tâches seront réattribuées parmi les deux équipes en fonction des suivis à effectuer, de manière à couvrir les deux volets à développer, soit la formation et les activités cliniques. Comité de l'AGA et semaine des professionnels Il est proposé de débiter l'organisation de la semaine des professionnels plus tôt que l'an dernier, soit dès les mois de janvier ou de février. L'objectif de cette année est de bonifier la semaine des professionnels. Comité de reconnaissance du personnel Trois bons coups sont soulignés. <u>Une lettre de reconnaissance sera envoyée pour chacun d'entre eux.</u> Il est à noter qu'un des bons coups remonte à quelques mois déjà. Il est donc suggéré de prendre le temps de consulter l'intranet avant chaque rencontre du comité exécutif afin d'être plus à jour pour la prise de connaissance des bons coups. Les membres du comité exécutif souhaitent également souligner le franc succès de l'événement des trois CISSS de la Montérégie s'étant déroulé le 22 septembre.	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit
8. Points d'information	ACTION / SUIVI
8.1. Processus de désignation au conseil d'administration	
Il est porté à l'attention des tous que le conseil d'administration est présentement en période d'élection. En effet, un membre du conseil multidisciplinaire est appelé à siéger sur le conseil d'administration. Il est important de spécifier que le membre qui y siègera n'est pas membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM). Ce membre est désigné à titre de professionnel membre du collège électoral du conseil multidisciplinaire et ne représente pas le CECM. Les décisions prises par cette personne sont à titre personnel ainsi que professionnel dans le meilleur intérêt de l'organisation et de la population. <u>Un courriel sera rédigé par le CECM et envoyé aux membres du conseil multidisciplinaire pour les inviter à soumettre leur candidature.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit
9. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
9.1. Séance tenante – Plan d'action 2022-2023	
Le plan d'action pour l'année 2022-2023 sera partagé à Mme Hélène Lamalice, Mme Sophie Poirier et M. Bernard Cyr afin qu'ils puissent en prennent connaissance.	SUIVI : Cynthia Lavoie

10. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
11. Clôture de la rencontre	ACTION / SUIVI
11.1. Date de la prochaine rencontre	
La date de la prochaine rencontre est le 20 octobre et se tiendra de façon virtuelle, soit par Microsoft Teams.	
11.2. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 17.	



Cynthia Lavoie, présidente du comité exécutif du CM



Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Lyzanne Montpetit, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest